

Compte-rendu des thèmes traités dans le chapitre :	Réservé à l'administration
<p><u>I.1 Installation du nouveau conseil d'administration 2011.</u></p> <p>Monsieur le Principal ouvre la séance par une présentation des nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire. Il remercie tous les membres pour leur engagement.</p> <p><u>I.2 Règlement intérieur du conseil d'administration</u></p> <p>Le règlement intérieur du conseil d'administration est proposé. Les différents aspects à respecter sont abordés et lus à l'ensemble des participants.</p> <p><i>Le règlement intérieur est présenté au vote et adopté à l'unanimité des 18 personnes présentes</i></p> <p><u>I.3 Composition de la commission permanente</u></p> <p>Un tableau en pièce jointe énumère les participants à la commission permanente. Monsieur le Principal expose l'objet de cette instance.</p> <p><u>I.4 Composition du conseil de discipline</u></p> <p>Monsieur le Principal expose les raisons pour lesquelles un conseil de discipline est réuni. Cette instance fait référence à un décret.</p> <p><u>I.5 Procès-verbal de la précédente séance</u></p> <p>Le procès-verbal de la précédente séance est soumis au vote. Aucune remarque n'est faite.</p> <p><i>Il est adopté à l'unanimité. (18/18 votants).</i></p>	

II – GESTION FINANCIERE

II.1 Décisions budgétaires modificatives pour information et pour vote.

Un tableau en pièce jointe récapitule le détail de ces décisions. Il est remis aux membres du conseil. Il s'agit d'effectuer un prélèvement sur les réserves pour honorer ces différentes dépenses. Cette mesure permet de renouveler la demande de subvention au Conseil Général dans les mêmes proportions que l'année précédente.

Elles font suite à un problème avec la chaudière et pour payer l'entreprise qui a solutionné le problème d'odeur au deuxième étage.

Un montant de 1000 euros est prévu pour augmenter le parc de conteneurs-poubelles privilégiant l'environnement et le tri sélectif.

Après les explications de l'Agent Comptable, les mesures sont mises au vote et adoptées à l'unanimité (18/18).

Arrivée de Madame TROCHU

II.2 Tarifs demi pension.

Un tableau en pièce jointe est remis aux membres. Celui-ci précise les tarifs 2011 et la proposition d'évolution pour 2012.

L'augmentation est de 1,07 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est appliquée à tous les types de personnel

Les nouveaux tarifs et le taux de participation aux charges communes sont adoptés à l'unanimité des 19 personnes présentes

ACTE : 27

Arrivée de Madame REGNIER

II.3 Tarifs des objets confectionnés.

Monsieur le Principal explique que tout ce qui est vendu par l'établissement doit être soumis au conseil d'administration. Une commande de productions végétales est en cours. Elle est accompagnée d'un catalogue. Les produits issus des semis de printemps ne sont pas concernés.

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité des 20 personnes présentes

ACTE 29

II.4 Sorties à caractère pédagogique.

Les différentes sorties prévues sont remises aux membres objet des documents en pièces jointes.

- a) Sorties à Tours avec les 4^{èmes}. Ces sorties sont détaillées par Madame LEFEVRE, professeur d'histoire. Elle précise que le FSE prend la part des accompagnateurs.

Ces sorties sont adoptées à l'unanimité. ACTES 30 et 31

- b) Sortie dans l'Yonne à GUEDELON. Cette sortie est effectuée par les élèves de 5^{ème} SEGPA. Monsieur VATAIRE explique qu'il s'agit de la construction d'un château fort avec les costumes d'époques. Elle est à la fois originale et pleine d'intérêt sur le plan pédagogique. Elle bénéficie d'une auto financement. La taxe d'apprentissage réduit considérablement le coût. ACTE 32
- c) Sortie pédagogique des 3^{ème} segpa et ULIS « visite technique des espaces verts et atelier cuisine » du Futuroscope. Cette sortie bénéficie d'un auto financement permettant de réduire le coût pour les familles. Le car est affrété par le collège Balzac d'Azay le rideau. ACTE 33
- d) Sortie pédagogique « La Loire à vélo » des classes de 3^{ème} Segpa et ULIS. Cette sortie bénéficie d'une auto financement et d'une subvention FSE. ACTE 34

II.5 Contrats photocopieurs.

Le changement de deux photocopieurs s'est imposé. La société TOSHIBA retenue, rachète les contrats précédents. Avec ces nouveaux contrats, le coût de la copie est diminué avec des photocopieurs plus performants. Le coût du forfait trimestriel subit une augmentation de 15 euros par rapport aux précédents.

Départ de Madame PIOLOT à 18H18, adjointe au Maire, appelée à une autre réunion.

Les nouveaux contrats pour la location des photocopieurs sont adoptés à l'unanimité (19/19).

Départ de Monsieur FAVRE à 18H20.

V. PROJET D'ETABLISSEMENT

V.1. Bilan de l'association sportive

Le bilan de l'association sportive est distribué aux membres.

Le coût principal de l'association sportive est le transport. 35 mercredis sont consacrés aux activités.

Une sortie de fin d'année est organisée pour récompenser les élèves : un ball trap à Saint Branchs.

Le bilan est voté à l'unanimité des 19 personnes présentes. ACTE 35

V.2 . Projet D'aménagement en SEGPA

Pour des raisons de sécurité, le cyprès qui a pris des proportions importantes sera enlevé. Il sera remplacé par une zone de culture. La commune participe à l'abattage et à l'enlèvement. Monsieur le Principal remercie la municipalité pour cette contribution.

Cet aménagement sera à la fois une action pédagogique et une amélioration pour l'établissement.

La séance du conseil d'administration est fermée à 18h35 après épuisement de son ordre du jour.

Conformément au règlement intérieur les horaires sont respectés.

Monsieur le Principal conclut par une invitation au pot de l'amitié.
